

Le Conseil Municipal de la commune de Fresne Saint Mamès sous la présidence de Monsieur le Maire, s'est réuni pour une séance ordinaire et publique.

PRESENTS : Jean-Pierre CHAUSSE, Patrick DESPLANCHES, Anthony GAUTHEROT, SALA Jean-Philippe, Joël DARGIER, Emmanuelle GOMEZ-POITRIMOL, Betty DELOYE BRESSON.

Absents : Marion CHEVILLARD, Nathalie GARNIER, Julien CAPO, Maurice BIOLUZ.

20H30 : le Maire ouvre la séance.

Secrétaire de séance : Emmanuelle GOMEZ-POITRIMOL.

1 – TRANSFERT DE COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT :

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition dans le cadre du transfert de compétences, dans le but d'effectuer la répartition de l'actif immobilisation et du passif par opération d'ordre non-budgétaires.

2 – RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR L'ANNEE 2018 :

Le Conseil Municipal prend connaissance du RPQS 2018 qui sera transmis en Préfecture et publié. Le rapport est adopté à l'unanimité.

3 – AFFOUAGE 2019 / 2020 :

Les inscriptions sont ouvertes du 4 novembre 2019 au 6 décembre 2019. Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte les conditions à remplir pour pouvoir s'inscrire, accepte le règlement d'affouage et le tarif 2019/2020 fixé à 6,50 € le stère.

4 – PROJET PHOTOVOLTAIQUE :

Monsieur le Maire présente le projet photovoltaïque de la commune qu'il a reçu. Des études approfondies vont être réalisées.

5 – TRAVAUX DANS LES LOGEMENTS :

Monsieur le Maire présente les résultats de l'appel d'offre lancé. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les marchés de travaux correspondants. Certains lots infructueux seront relancés en appel d'offres.

6 – COMITE CONSULTATIF COMMUNAL DES POMPIERS :

Un point a été fait le 3 novembre 2019 sur l'effectif, le matériel, les poteaux incendie, les formations, l'amicale ; le chef de corps tiendra une permanence le samedi de 17h00 à 18h00. L'achat des vestes feu se fera en 2021 pour obtenir la subvention du Département.

7 – TRAVAUX SYNDICAT DES EAUX DE L'ERMITAGE :

Une étude est en cours pour le remplacement de conduite d'eau potable dans la commune. En parallèle le syndicat est sollicité pour alimenter les communes voisines en eau (Soing, Velleuxon, La Machurelle).

8 – CHEMIN DE SAINTE REINE – REGULARISATION FONCIERE :

Il est rappelé la nécessité de régularisation foncière du Chemin de Sainte Reine dont l'implantation a été dévié pendant plusieurs décennies. Le Conseil Municipal valide l'implantation du chemin qui est d'utilité publique telle quelle ressort sur le terrain et pour se faire autorise le Maire :

DECIDE à l'unanimité que le chemin existe sur le terrain depuis près de 50 ans doit rester là où il est compte tenu de son état et des réseaux qui bordent,

ADOpte à l'unanimité le projet de régularisation foncière réalisé avec le concours du Cabinet BOFFY,

DECIDE 5 voix POUR - 2 voix ABSTENTIONS - 0 voix CONTRE coût acquisitions - du coût des acquisitions à 1,00 € le m²,

DECIDE à l'unanimité la réalisation des actes administratifs afférant au projet,

AUTORISE à l'unanimité le Maire à rencontrer les riveraines pour validation du projet.

9 – SAFER RECONDUCTION DU BAIL :

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte le renouvellement du bail conclu avec la SAFER pour une durée de 6 ans pour la mise à disposition des parcelles ZI49 et 50 pour 360,00 € annuel.

10 – OPERATION RENOVATION FACADES :

Le Conseil Municipal, par 6 VOIX POUR, 1 ABSTENTION et 0 CONTRE approuve la demande de subvention déposée par Madame Mathilde GAUTHEROT et par Monsieur Bruno MAZARD, à hauteur de 4 % du montant des travaux TTC plafonnés à 15 000,00 € TTC de travaux.

11 – TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES REFECTION DE LA FONTAINE :

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise ALBIZZIA pour la pose de pierres à la fontaine, en complément des travaux entrepris sous maîtrise d'œuvre de la Communauté de Communes des Monts de Gy. Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte le devis de 3 168,00 € TTC et autorise le Maire à signer le devis et à engager les travaux.

12 – QUESTIONS DIVERSES :

- Entretien de l'éclairage public : étude d'un contrat en cours.
- Ouverture de la maison des Assistantes Maternelles. Le Conseil Municipal s'inquiète de voir des matériaux stockés à l'arrière du bâtiment, de même que Grande Rue sur le trottoir. Une lettre a déjà été envoyée aux propriétaires mais reste sans effet. Les services de gendarmerie vont être sollicités.
- Repas des aînés le 18 janvier 2020.
- La commune achètera les bonbons de Noël des écoles.

22H30 : le Maire ferme la séance.

Vu par Nous, Jean-Pierre CHAUSSE, Maire de la commune de FRESNE SAINT MAMES pour être affiché le 20 novembre à la porte de la Mairie.

A FRESNE SAINT MAMES, le 20 novembre 2019

Le Maire,

Jean-Pierre CHAUSSE

